



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2022/07/11/8 portant sur

### L'AUTORISATION PREALABLE AU LANCEMENT D'UN MARCHÉ SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES POUR LA MAINTENANCE FORFAITAIRE PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE POUR LE PARC DE STATIONNEMENT DU PORT DE NICE

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 11 juillet 2022*

## PARTICIPANTS

Monsieur Pierre SCHIES - Directeur des interventions et de la coordination de l'Etat pour **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame Maryline PELOU - inspectrice des finances publiques - Division pilotage de l'action économique – représentant M. Claude BRÉCHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,**

Madame et Monsieur Marie-Laure MALLEZ et Yves MAURER, **commissaires aux Compte**

Monsieur le Professeur Antoine GAUDEMONT, **Président de la CPCI et personne qualifiée extérieure**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, LAYLY Eric, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

**39 Membres présents, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.**



Madame et Messieurs, ALBISER Yves, DECROIX Jean-Pascal, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GOLDNADEL Franck, IVALDI Dominique, LEMETEYER Chantal, MASSÉ Philippe, NOIRAY Florent, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs, BENMUSSA Thierry, Geneviève CERAGIOLI, DHOSTE Marie-Chantal, MOURET Bernard, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**

## EXCUSES

---

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Madame LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, BATEL Claude, CHAUMIER Eric, DEVEAU Laurent, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROY Anne, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MARTINON Martine, PALLANCA Charles, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SCOFFIER Stéphanie, VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, BALICCO Laurent, DALBERA Renaud, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GIBEAUD Richard, KLEINKLAUS Christophe, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Mesdames et Messieurs, BALDET Christophe, DELHOMME Christian, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LAPIERRE Nathalie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, PLUMION Nicolas, RIERA Julien, SCARFONE Raymond, **Conseillers Techniques**

## ABSENTS

---

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, DASSONVILLE Pascal, GINO Bertrand MOULARD Patrick, TEBOUL Thierry, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, BARNAUD Sandrine, BOUDET Ludovic, CAPPELAERE Nicolas, HOELLARD Michèle, JULIENNE Stéphane, LUNDQVIST Nathalie, RASPOR Marc, VALENSA Marcello, **Membres Associés,**

Madame et Messieurs, BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, MESSIKA Cyril PUY Michel, VISCONTI Bertrand, **Conseillers Techniques**



## CONTEXTE

Le port de Nice a équipé ses parkings, à l'ouverture du parking souterrain Port Lympia en 2015, avec du matériel péager et les logiciels et applications associés THALES. Sont concernés les parkings suivants : Port Lympia, Phare, Fond du port, Entrecasteaux et Galères.

L'échéance du contrat de maintenance pièces et main d'œuvre était fixée au 31 décembre 2021. La CCINCA a besoin de conclure un nouveau contrat pour assurer les prestations de maintenance des équipements du parking.

Sont concernés les équipements suivants : caisses automatiques, bornes d'entrée et de sortie des poches de parking, les caissons barrières, les caisses manuelles et l'ensemble des logiciels et application de gestion de ces parkings.

Ces équipements de la gamme LARGO, conçus et développés par REVENUE COLLECTION SYSTEMS (Groupe THALES), ne peuvent voir leur maintenance assurée que par l'entreprise REVENUE COLLECTION SYSTEMS France (groupe THALES) conformément à l'attestation fournie qui démontre que seule cette entreprise est en mesure de pouvoir assurer des équipements complémentaires compatibles avec le système existant et d'en assurer la maintenance complète.

Ainsi, le marché ne pouvant être exécuté que par un seul opérateur, il sera lancé sans publicité ni mise en concurrence préalable selon les dispositions de l'article R.2122-3, 2° du code de la commande publique. Il fera l'objet d'une mise en ligne sur le profil acheteur PLACE de la CCINCA.

Le Rapport d'analyse sera soumis pour avis, avant notification, à la Commission de la Commande publique de la CCINCA le 29 juillet 2022

Après avoir entendu l'exposé qui précède,

## VUS :

- L'article R2122-3 2° du Code de la Commande publique.
- Les articles 48 et 110 du Règlement intérieur de la CCI NCA ;
- L'annexe 11 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte-d'Azur : « Guide interne des marchés publics de la CCINCA et de ses filiales ;

## CONSIDERANT :

- ✚ L'exposé préalable ci-dessus ;
- ✚ Que le budget global consacré à ce marché est estimé 430 319,76€ HT et que :
  - Le montant forfaitaire annuel est de 82 579,94€ HT ;
  - Le montant maximum annuel à prix unitaires est de 25 000,00€ HT ;
- ✚ Que la société REVENUE COLLECTION SYSTEMS France, filiale du Groupe THALES, pour des raisons techniques, est la seule à pouvoir assurer la maintenance et le développement des équipements de la gamme Largo qui équipent le port de Nice ;
- ✚ Que dès lors, ce marché sera lancé selon une procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article R2122-3 2° du Code de la commande publique ;
- ✚ Que le marché prendra effet à sa notification, pour une durée d'un (1) an, reconductible trois (3) fois sans dépasser quatre (4) ans ;



- ✈ Que lors de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2022, cette instance n'a pas été informée de ce projet à l'occasion du recensement des marchés à lancer en 2022
- ✈ Que l'article 110 du Règlement intérieur de la CCI NCA dispose que le Président, en sa qualité de représentant légal de l'établissement, est le représentant du pouvoir adjudicateur et / ou de l'entité adjudicatrice et assure la totalité des attributions en matière de préparation, de lancement, de passation, d'attribution, de signature et d'exécution de l'ensemble des marchés publics et accords-cadres de la CCINCA.

## LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

### A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- ▶ **AUTORISENT** le Président de la CCINCA à lancer, notifier et signer le marché pour la maintenance forfaitaire pièces et main d'œuvre des équipements du parc de stationnement du port de Nice sous la forme d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément au Code de la commande publique, avec l'entreprise REVENUE COLLECTION SYSTEMS France, pour un budget maximum de 430 319,76€ HT sur la durée du marché.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 62** **Nombre de dépôts 0**  
**Nombre de participants au vote : 39** (quorum : 32, atteint)  
**Nombre de votes exprimés : 34**

---

**Abstention : 5      Contre : 0      Pour : 34**

Nice, le 11 juillet 2022

Le Secrétaire

Jessica BOVIS



Le Président

Jean-Pierre SAVARINO